

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D'EASTMAN**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC vous est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil de la municipalité d'Eastman a été convoqué à une séance extraordinaire par le maire, Yvon Laramée.

La séance extraordinaire sera tenue conformément aux dispositions du code municipal, au lieu habituel des séances :

Salle du Conseil, 160, chemin George-Bonnallie,

Mardi le 25 septembre 2018, à compter de 10h00

Pour y traiter les sujets suivants et portant exclusivement sur ceux-là, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Embauche d'un inspecteur en bâtiment;
4. Formation de sécurité par l'APSAM;
5. Conférence annuelle du loisir municipal (CALM 2018);
6. Travaux sur le chemin du Théâtre;
7. Programme de soutien aux politiques familiales municipales;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance.

Donné à Eastman, ce 24 septembre 2018



**Ginette Bergeron
Directrice générale**